

DELIBERATION N° 88/08-07 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS/CREATION DE DEUX POSTES DE FEMME DE SERVICE A MI-TEMPS

*Monsieur le Maire, rapporteur, indique que l'ouverture d'une classe primaire à l'école Jacques Prévert, dès la rentrée de Septembre 1988, nécessitera l'affectation d'un agent de service pour l'entretien du bâtiment préfabriqué qui accueillera cette classe supplémentaire.*

*Par ailleurs, la salle des fêtes dont les travaux d'aménagement sont en cours, nécessitera également du personnel d'entretien.*

*Il propose donc la création de deux postes à mi-temps à compter du 1er Septembre 1988.*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :*

- la modification du tableau des effectifs,*
- la création de deux postes à mi-temps à compter du 1er Septembre 1988,*
- de prévoir les crédits nécessaires au budget communal.*